



LETTRE DES DÉPUTÉ.E.S COMMUNISTES

et des député.e.s des Outre-mer membres du groupe GDR

LES RAISONS DE LA COLÈRE

Nous entamons cette année 2023 après une pluie de 49-3 qui s'est abattue sur la première séquence budgétaire de cette nouvelle législature. Séquence budgétaire inédite pour une législature inédite qui a installé une majorité parlementaire non majoritaire. À dix reprises, le gouvernement a donc décidé de ne pas assumer la réalité de son absence de majorité qui le contraignait à valider un budget pour le pays bien différent de celui qu'il nous présentait, en déclenchant l'arme la plus brutale de notre Constitution à l'encontre de l'Assemblée nationale et donc du peuple.

Alors que le gouvernement n'avait à la bouche que le mot « compromis », il a en réalité refusé de prendre acte du résultat des élections législatives. Car cette majorité relative est bien le fruit de la volonté des Français.

Elle est aussi le signe du souhait de nos concitoyens de revaloriser le Parlement, de permettre l'expression d'une opposition face à la politique délétère menée par ce gouvernement.

Invoquant tour à tour le trop grand nombre d'amendements, l'irresponsabilité de l'opposition, le manque de temps, Elisabeth Borne n'a cessé d'essayer de faire porter le chapeau aux oppositions avec un cynisme absolu.

Pourtant, une autre voie que le mépris et le mensonge était possible. Les discussions auraient pu avoir lieu et nous y étions prêts.

Au lieu de ça, avec une grande irresponsabilité, elle a préféré prendre le risque de conforter nos concitoyennes et nos concitoyens dans leur dégoût de la vie politique, assumant de les

jeter dans les bras de l'extrême droite.

À rebours de cette stratégie de la terre brûlée, les députés qui composent notre groupe vont poursuivre leur combat sur le terrain et dans l'hémicycle pour réveiller les consciences et l'humanité et proposer des alternatives aux politiques délétères que nous promettent le Président Macron et son gouvernement.

Cette année sera donc combative à vos côtés, et avec l'ensemble des députés communistes et du groupe GDR, nous formons le vœu d'une année meilleure pour toutes et tous.

André Chassaigne,

Président du groupe de la Gauche Démocrate et Républicaine



DISCUSSIONS BUDGÉTAIRES 2023 : LE GOUVERNEMENT ENTRE INCURIE ET CYNISME

Les budgets de l'État et de la Sécurité sociale 2023 examinés à l'automne risquaient, comme l'a souligné Nicolas Sansu avec gravité lors de la discussion générale, « de nous entraîner sur un chemin sombre, parce que les inégalités augmenteront, que les plus aisés seront les grands gagnants, et que des territoires entiers seront abandonnés ». Imposé par la force par un recours systématique au 49-3, ces budgets ne prévoient en effet aucune redistribution des richesses ni aucune mesure de solidarité, fidèles à la logique des précédents.

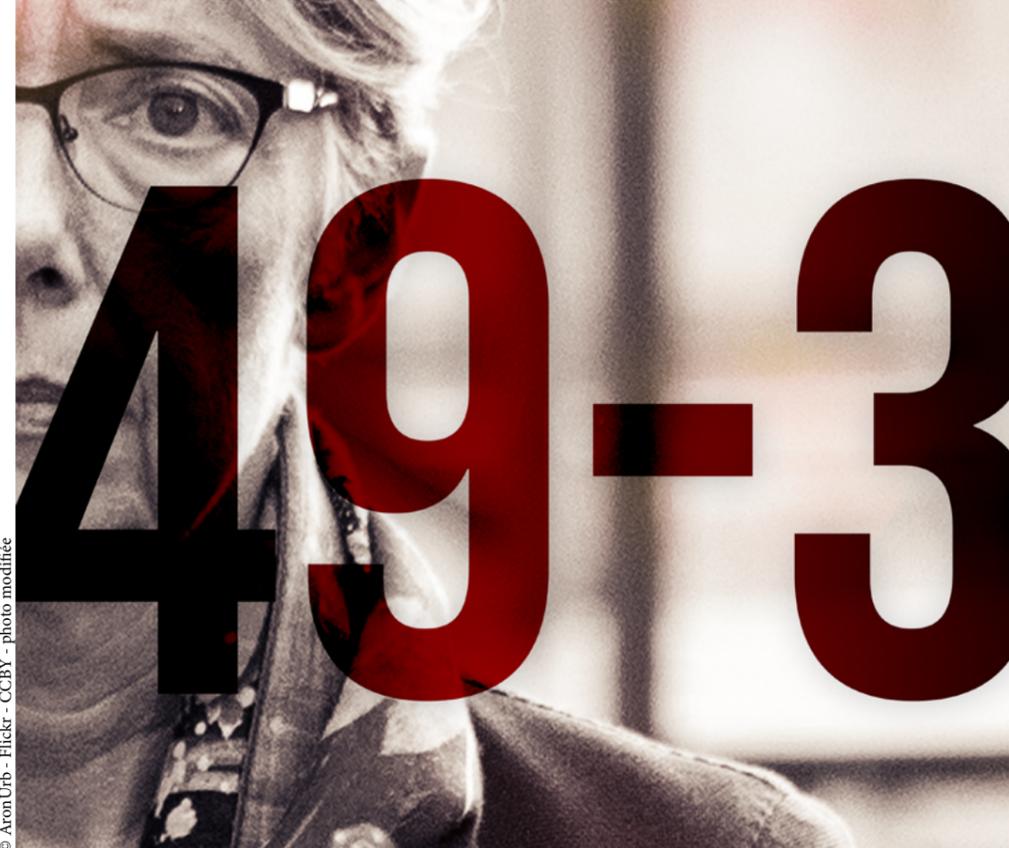
Au projet de loi de finances injuste et inefficace du gouvernement nous avons voulu opposer une autre vision : celle qui respecte l'égalité devant l'impôt, à la hauteur de la capacité contributive de chacun, et qui permet de retrouver le consentement à l'impôt. Il est insupportable que les plus riches – que ce soient des ménages ou des entreprises – réussissent à échapper à leur juste contribution par des stratagèmes d'optimisation voire de fraude. Nous avons voulu défendre le choix de services au public préservés, renforcés et modernisés : hôpital public, accès aux soins, éducation, tranquillité publique, sécurité, transports, accès à l'eau... Il y a tant à réinvestir dans ces biens communs que d'aucuns voudraient démanteler pour servir des intérêts privés !

Malheureusement le recours automatique au 49-3 a empêché le débat de se déployer. Et les motions de censure que nous avons défendues n'ont pu se substituer à ces

discussions essentielles. Comment accepter qu'il n'y ait eu aucun débat en matière de logement, alors que plus de 20 % de nos concitoyens ne peuvent se chauffer correctement ? Pas davantage de débat en matière d'éducation, de culture, tout « ce qui a fait de l'homme autre chose qu'un accident de l'univers », comme disait Malraux.

Quant aux avancées adoptées par l'Assemblée souveraine sur la taxation des superdividendes, l'augmentation de 12 milliards des crédits pour la rénovation thermique des logements ou de ceux du budget des Outre-mer, le gouvernement, rompant avec tous les usages, les a purement et simplement supprimées de la version finale du texte.

Prétendument protecteur pour les Français, ce budget ne permettra ni à nos concitoyens, ni à nos entreprises, ni à nos collectivités de ne pas subir de plein fouet l'inflation galopante et la hausse des



coûts de l'énergie. Et si l'augmentation des prix cristallise toutes les rancœurs, c'est en réalité le dogmatisme du gouvernement et de cette Europe libérale qu'il faudrait remettre en question. Mais plutôt que de rompre avec ces logiques délétères, le gouvernement fait des choix en matière d'énergie qui confortent ce système : le bouclier tarifaire d'aujourd'hui, ce sont les profits de TotalEnergies de demain. Ce sont aussi des moyens en moins pour investir dans l'éducation, la transition énergétique, la santé...

Dans ce dernier domaine, les conséquences du manque de moyens ont déjà des effets considérables

Ensuite en surestimant la croissance tout en sous-estimant l'inflation. Enfin en trafiquant les chiffres de l'Ondam comme l'a dénoncé Pierre Dharréville lors de la discussion générale. « Même avec une hausse de l'Ondam de 3,7 % – votre chiffre joker et traficoté –, l'inflation est si élevée qu'elle portera l'augmentation tendancielle des dépenses de santé bien au-delà de 4,5 % ».

Dans le budget de la Sécurité sociale, il y a des mauvaises réponses à des vraies questions. Par exemple la volonté du gouvernement d'affaiblir le régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco en le privant de sa fonction de recouvrement ou l'ajout d'une année de stage pour les étudiants en médecine générale afin de disposer d'une main-d'œuvre captive et bon marché.

Il y a surtout tout ce qui fait défaut : un pôle public du médicament, une sécurité sociale prenant en charge les frais de santé à 100 %, un véritable droit à l'autonomie, un grand plan de formation et d'embauche pour l'hôpital, le choix du conventionnement sélectif, une ambition réelle pour la psychiatrie, un véritable encadrement de la téléconsultation, un bilan du reste à charge zéro, une grande conférence des métiers pour décider de leur évolution, un plan soutenu en faveur des centres de santé à but non lucratif, la nationalisation de Doctolib, le soutien à l'Établissement français du sang...

Enfin, dans ce budget pour 2023, il y a tout ce qui continue et dont on ne parle pas : ces fermetures de lits et de services dans les hôpitaux, la tarification à l'acte, le tiers payant ja-

mais généralisé, ces consultations en psychologie qui abîment le métier et ne répondent pas aux enjeux, ce manque de places dans les universités pour les études de médecine, ce tarif plancher de 22 euros pour les heures d'aide à domicile, ce taux d'encadrement de 0,6 au lieu de 1 dans les Ehpad, ces soignants qui ne sont toujours pas réintégrés, cette persistance de la marchandisation et de la financiarisation de l'accompagnement et du soin. ♦

PRINCIPAUX AMENDEMENTS ADOPTÉS CONTRE L'AVIS DU GOUVERNEMENT ET SUPPRIMÉS PAR LES 49-3

- Taxation des superdividendes par l'augmentation de la « flat tax » de 30 à 35 % sur les dividendes supérieurs à la moyenne
- Transformation de la réduction d'impôt en crédit d'impôt permettant ainsi à tous les résidents en Ehpad de bénéficier de cette aide
- Adoption de notre amendement faisant porter la dette Covid par l'État plutôt que par la Sécurité sociale afin de lui permettre de retrouver des moyens pour nos hôpitaux publics et l'accès aux soins
- Augmentation de 12 milliards d'euros des crédits en faveur de la rénovation thermique des logements

►►► Pour lire l'intégralité des interventions du groupe relatives au PLF et au PLFSS 2023.



ÉNERGIES RENOUVELABLES : PLUS DE PRIVATISATION, MOINS DE MAÎTRISE PUBLIQUE

Décidément, en matière de politique énergétique, nous avons une vision diamétralement opposée à la trajectoire libérale que le gouvernement a conduite jusqu'à présent et dont nous avons retrouvé la logique dans le projet de loi visant à l'accélération de la production d'énergies renouvelables examiné en décembre dernier.

Depuis des années, nous alertons sur le risque que fait peser le marché de l'énergie sur notre indépendance énergétique. Aujourd'hui, ces alertes sont devenues concrètes et si les prix explosent, ce n'est certainement pas le fruit du hasard ou seulement de la guerre en Ukraine. « Engagée par une gauche qui avait renoncé et une droite libérale, la dérégulation a été ce grand mouvement de destruction du service public national que constituaient EDF et GDF, un modèle envié par tous qui a permis tous les grands investissements et les grands projets par le passé » a pesté Sébastien Jumel lors de son intervention dans la discussion générale.

Cette dérégulation nous expose désormais à toutes les spéculations ; elle a multiplié les mécanismes de marché et de soutien à la concurrence sans développer de politique structurante au plan industriel. Résultat ? Nous avons perdu des moyens de production pilotables tandis que le dans le même temps, notre pays s'est embourbé dans un retard considérable pour décarboner notre mix énergétique.

« C'est dans un contexte de crise sans précédent, où votre politique est clairement pointée du doigt, que vous prétendez, dans l'urgence, poser quelques briques mal équarries pour endiguer contre vents et marées les conséquences dévastatrices d'une livraison clefs en mains au privé d'un bien de

première nécessité : l'électricité » s'est insurgé à son tour Hubert Wulfranc. Autrement dit, développer des moyens non pilotables, sans plan, sans stratégie et surtout, sans maîtrise publique.



© Romain Montizon - Flickr

Dès lors, l'horizon d'un mix énergétique souhaitable devient source d'incertitude majeure, notamment concernant l'impact du déploiement des énergies renouvelables sur les terres agricoles, les domaines de pêche maritime ou encore la biodiversité, parent pauvre de ce projet de loi dans sa version initiale. Aussi, il n'est pas acceptable de réduire la portée des évaluations environnementales, des études d'impact et des enquêtes publiques dans les zones d'accélération des énergies renouvelables comme le prévoit ce projet de loi.

De même, nous estimons que le juste équilibre dans les potentiels conflits d'usage dépend du renforcement de la concertation avec le public et les élus locaux, directement concernés.

Nous avons déposé une centaine d'amendements visant à instituer des garde-fous, à corriger la copie. Il aurait été « plus raisonnable de se donner le temps de la réflexion et de prévoir une loi de program-

mation fixant nos objectifs et nos possibilités, filière par filière » a conclu Marcellin Nadeau. Mais nous le savons, l'accélération n'est pas ce qui motive réellement ce projet de loi : celui-ci vise avant tout, et une fois de plus, à envoyer un signal au marché. ♦

►► Lire l'intégralité des interventions de Sébastien Jumel, Hubert Wulfranc et Marcellin Nadeau.



Les ouvriers agricoles, ces invisibles de l'agriculture

La Fédération Nationale de l'Agroalimentaire et de la Forêt (FNAF-CGT) organisait le 1er décembre dernier, à votre invitation, un colloque à l'Assemblée nationale, quel était son objet ?

J'ai été sollicité il y a quelques mois par la FNAF-CGT pour organiser au sein même de l'Assemblée nationale un colloque sur la situation et les conditions de travail des ouvriers agricoles. C'était pour moi très important de les accueillir. Car, comme ils le disent eux-mêmes, ce sont les « invisibles de l'agriculture ». Ils représentent pourtant près d'un million de travailleurs dans notre pays : ouvriers agricoles et des travaux agricoles, ouvriers vigneron, ouvriers forestiers, saisonniers des filières du maraichage et des grandes cultures, cueilleurs, gardiens de troupeaux, ouvriers assurant l'entretien des machines agricoles, salariés du vétérinaire et de l'insémination... Notre pays compte bien plus d'ouvriers et de salariés agricoles que d'agriculteurs exploitants ! C'est grâce à leur travail que l'appareil productif agricole et agroalimentaire de notre pays continue de tenir.

Justement, pourquoi avoir parlé de « travailleurs invisibles » ?

Je l'ai dit lors du colloque, on ne parle qu'exceptionnellement de la situation des ouvriers agricoles dans les débats parlementaires consacrés à l'agriculture. Cette « invisibilité » procède d'une volonté politique de dissimuler une partie des travailleurs de la terre et de l'agroalimentaire. Sans doute parce que leur situation est le symbole des dérives de



« IL FAUT ABSOLUMENT METTRE LE PROJECTEUR SUR CE QUE SONT LES OUVRIERS AGRICOLES, POUR RENDRE VISIBLES LEURS COMBATS ET LEURS REVENDICATIONS. »

notre système agricole, avec une concentration et une spécialisation des exploitations, et des structures toujours plus capitalistes. Ces dynamiques - que nous contestons en défendant le maintien de fermes à taille humaine et familiales - conduit inexorablement à l'externalisation croissante de travail agricole sous forme salariale. D'autre part, l'agrandissement des exploitations pousse à la baisse des prix d'achat des productions, à la recherche de rentabilité et aux transferts de la valeur ajoutée vers les géants de l'agroalimentaire et de la distribution. Ainsi, la pression est extrêmement forte pour ne pas parler de ces travailleurs de l'ombre.

Certains ont même redécouvert subitement leur rôle de « première ligne » au moment de la première vague du COVID 19. Mais il n'a jamais été question de renforcer leurs droits !

Que retenir de ce moment fort ?

Il faut mettre le projecteur sur ce que sont les ouvriers agricoles aujourd'hui, pour rendre visibles leurs combats et leurs revendications. Je tiens à saluer la force exceptionnelle de leurs témoignages. Leur engagement syndical au service du collectif force le respect, voire l'admiration. Il se fait dans des conditions souvent très difficiles au regard de leur isolement et, trop souvent, du mépris patronal auquel ils doivent faire face. Notre intention avec ce colloque était à la fois symbolique, en rassemblant plus de 200 ouvriers agricoles venus de toute la France. Mais surtout constructive, pour porter un état des lieux très concret de leur vécu, qui fasse progresser leurs droits et leurs conditions de travail.

C'est grâce à l'intense bataille menée par la FNAF-CGT, dans une démarche unitaire aux côtés des autres organisations syndicales, qu'une convention collective nationale de la production agricole et des CUMA a pu être adoptée et garantir des droits acquis sur l'ensemble des territoires. Mais beaucoup reste à faire, que ce soit pour faire respecter ces conquises en contrôlant l'application des textes conventionnels, ou faire reculer la précarité dans tous les métiers de l'agriculture : hausse des salaires, refonte des contrats saisonniers ou occasionnels (TESA-TODE), reconnaissance des qualifications, droit à la formation et au logement, lutte contre la multiplication des sociétés éphémères et du travail dissimulé, responsabilisation des donneurs d'ordre... Nous travaillerons avec mon groupe à ce que ce colloque inédit trouve des prolongements législatifs dans les mois à venir. ♦



COUPURES D'ÉLECTRICITÉ



© Paul - Pexels

Lors des questions au gouvernement du 6 décembre dernier, Sébastien Jumel n'a pas caché sa colère face aux menaces de coupures d'électricité qui pèsent sur la vie des Français alors que l'hiver arrive. Devant l'explosion des prix, le gouvernement a montré son incurie, se révélant totalement incapable de reprendre la main sur le marché et n'ayant rien fait pour éviter l'effondrement de nos capacités de production. « *Votre impuissance [...] vous conduit désormais à souffler le chaud et le froid, entre l'alarme aux coupures et l'invitation à ne pas paniquer.* » Et d'accuser le gouvernement d'écarter délibérément le Parlement de sa stratégie de délestage anxigène.

SOUTIEN AUX OUTRE-MER

Fin novembre, André Chassaigne a interpellé la Première ministre pour dénoncer la légèreté inacceptable du gouvernement concernant la situation des territoires d'Outre-mer, les plus pauvres de la République dans lesquels les crises actuelles ont des effets démultipliés. Aux cris d'alarme, le gouvernement a répondu par un « Oudinot du pouvoir d'achat » mais le compte n'y est pas. Le même mépris prévaut lorsqu'il s'agit du développement des énergies renouvelables ou encore du manque de soignants dont souffrent cruellement nos concitoyens d'Outre-mer. Ce *statu quo* n'est plus tenable et les vieilles recettes ne font qu'amplifier la colère qui gronde.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FACE AUX DIFFICULTÉS SOCIALES

Régulièrement, les élus locaux nous alertent sur la situation sociale dramatique qui met en première ligne nos services publics. Dans le même temps, ils doivent resserrer leur budget pour faire face à l'explosion des dépenses liées à l'énergie. Le gouvernement s'est engagé à accompagner les collectivités à hauteur de 430 millions d'euros via le filet de sécurité. Or, mi-novembre, celui-ci avait permis de verser un acompte à seulement 2 100 communes sur les 22 000 qui peuvent y prétendre.



© mrjml - Flickr

À l'occasion du Congrès des Maires, Jean-Marc Tellier a fait part au gouvernement de son incompréhension et lui a demandé de revoir rapidement les critères d'attribution afin qu'aucune commune ne soit laissée pour compte.

ACCUEIL DES SPORTIVES AFGHANES

Pour fuir les représailles des talibans, de nombreuses athlètes afghanes de haut niveau ont dû quitter le pays. C'est le cas des joueuses de l'équipe nationale de handball dont sept d'entre elles sont bloquées depuis de nombreux mois au Pakistan dans l'attente d'un visa pour la France. Le 15 novembre dernier, Soumya Bourouaha a alerté le gouvernement sur le sort de ces joueuses qui vivent à Islamabad dans des conditions indignes, sans garantie de sécurité. Elle a souligné que tous les interlocuteurs rencontrés avaient promis d'agir rapidement mais qu'à ce jour, nous ne savions toujours pas quand des visas leur seraient attribués.

RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS

À l'automne, les personnels des lycées professionnels étaient en grève contre la réforme de la filière qui vise à doubler les périodes de stage en entreprise et entraînera la perte de 380 heures de cours, au détriment de l'enseignement général comme de l'enseignement technique. « *Ce projet de réforme marque un renoncement éducatif, un affaiblissement de l'action publique pour les jeunes qui en ont le plus besoin* » s'est insurgé Pierre Dharréville lors des questions au gouvernement. Et il permet au gouvernement de donner aux forces économiques le pouvoir sur la formation des jeunes, ce qui est inacceptable !

SITUATION DES URGENCES PÉDIATRIQUES



© DR

Cette année, l'épidémie de bronchiolite est venue frappée des services pédiatriques plongés dans une crise sans précédent. « *Aujourd'hui, en France, on soigne mal les enfants* » ont écrit 4 000 soignants et associations à Emmanuel Macron pour dénoncer « *une inaction politique irresponsable* ». « *Les 400 millions d'euros débloqués sont très loin d'être à la hauteur de la situation d'urgence vitale à laquelle est confronté notre hôpital public* » a lancé Elsa Faucillon dans une question au ministre de la Santé où elle a comparé la santé publique au Titanic qu'on ne cesse de faire couler, notamment en asséchant les finances de la Sécurité sociale.

MANQUE DE PLACES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE



© degrés 360 - Flickr

Stéphane Peu est intervenu le 25 octobre dernier, lors de la séance de questions au gouvernement, pour demander à la Première ministre de ne pas supprimer 14 000 places d'hébergement d'urgence tel que le projet de loi de finances (PLF) pour 2023 le prévoyait. Depuis des semaines, associations et élus appelaient à maintenir ces places alors que les autres dispositifs sont déjà saturés. « *Chaque nuit, entre 1 700 et 2 000 enfants dorment dehors dans notre pays* » a-t-il rappelé. Face à la mobilisation, le gouvernement annonçait début novembre renoncer à la suppression de ces 14 000 places, pour 2023.

POUVOIR D'ACHAT



© Eric Sched - Pexels

« *Les actionnaires du groupe Total ont perçu 9 milliards d'euros en 2021 ; son PDG a augmenté son salaire de 52 % ; mais ses salariés doivent se partager les miettes !* » a lâché Jean-Paul Lecoq lors des questions au gouvernement du 18 octobre, en soutien au combat engagé chez Total, Lubrizol, la compagnie industrielle maritime (CIM) mais aussi dans tous les services publics. « *Vous attaquez le droit de grève et vous refusez d'utiliser les leviers politiques*

qui permettraient de maintenir le pouvoir d'achat » a-t-il ajouté. Ruissellement, loi du marché pour réguler l'économie : plus personne n'y croit !

REVALORISATION DES SALAIRES

Lors des questions au gouvernement du 11 octobre, alors que les salariés de Total et d'Esso en grève réclamaient une augmentation des salaires, Fabien Roussel a demandé à la Première ministre de convoquer une conférence salariale pour placer les entreprises face à leurs responsabilités afin qu'elles indexent les salaires sur l'inflation. « *La France est riche, mais les travailleurs sont pauvres* » s'est-il insurgé. Chez les agriculteurs ou les artisans comme chez les ouvriers, le travail ne paye plus. Les Françaises et les Français ne demandent pas la charité : ils veulent être respectés.

CONSTITUTIONNALISATION DE L'IVG

Jeudi 24 novembre, les députés de La France Insoumise avaient choisi de mettre à l'ordre du jour de leur niche parlementaire un texte visant à inscrire dans la Constitution l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et ainsi, à protéger et garantir ce droit fondamental. Par la voix d'Elsa Faucillon, nous avons affirmé que nous voulions cette constitutionnalisation car aujourd'hui, les attaques répétées à l'encontre de ce droit sont légion et celui-ci pourrait être remis en cause.



© Jeanne Menjoulet - Flickr

Par ailleurs, nous constatons combien l'effectivité du droit à l'avortement est menacée dans notre pays. Pour preuve, depuis quinze ans, 130 centres d'IVG ont été fermés.

Nous avons également tenu à rappeler que ce droit à l'avortement a été conquis de haute lutte et dans la douleur. Le texte a été adopté à une large majorité, avec 337 voix pour et 32 voix contre, au terme de cinq heures d'échanges parfois vifs.

SÉCURITÉ INTÉRIEURE



© Alotrobo - Pexels

Mi-novembre, les députés ont été amenés à se prononcer sur la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (LOPMI). Nous avons dénoncé les orientations de ce texte qui s'inscrit dans la continuité de la loi pour une sécurité globale, que nous n'avons pas été les seuls à contester, et de la politique du chiffre délétère pour les citoyens comme pour les policiers. « *Quinze milliards pour la police, oui, mais pour faire quoi ?* » a questionné Elsa Faucillon en ajoutant que ces orientations ne permettront d'améliorer ni la sûreté de nos concitoyens ni le lien de confiance entre les forces de l'ordre et la population. Tous les amendements que nous avons déposés avaient pour vocation de tenter de dessiner les contours d'une police qui protège mieux, faite de gardiens de la paix plutôt que de forces de l'ordre. Le maintien de l'ordre en France doit entamer sa désescalade, dans un processus exactement inverse à celui proposé par ce texte.



#AGENDA

À VENIR

JAN. 2023 REFORME DES RETRAITES

C'est le dossier prioritaire de ce début d'année, le gouvernement installant l'idée d'une urgence à réformer notre système des retraites et voulant aller vite afin que sa réforme des retraites entre en application dès l'été 2023. Le 13 décembre dernier, au lendemain de l'annonce du gouvernement de repousser à janvier la présentation de sa réforme, Yannick Monnet a interpellé la Première ministre lors des questions au gouvernement pour lui rappeler la nécessité d'avoir un vrai débat sur cette réforme dont 78% des Français rejettent catégoriquement le passage de l'âge légal de la retraite à 65 ans. Plutôt que de vouloir « nous faire travailler plus, plus jeune et plus longtemps, nous demandons à ce que ce soit les Français qui décident du projet de société qu'ils veulent pour eux et leurs enfants. » Sans surprise, l'engagement de ne pas utiliser le 49.3 n'a pas été pris. Comme en 2019, nous serons mobilisés aux côtés des Français pour faire échec à cette mauvaise réforme dont nous revendiquons toujours le retrait. Si le gouvernement persiste, nous entamerons cette bataille par le dépôt d'une motion référendaire.

MARS 2023 PROJET DE LOI IMMIGRATION

Le projet de loi Darmanin « pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration » sera présenté en Conseil des ministres mi-janvier, avant d'être examiné au Sénat puis à l'Assemblée en mars. Ce sera la 22^e loi depuis 1986 qui continue de durcir l'accès au droit pour les étrangers. Elle développe une vision particulièrement utilitariste des migrants, sans humanité et qui multiplie les amalgames comme nous l'avons dénoncé le 6 décembre à l'occasion de la déclaration du gouvernement relative à ce texte.



André CHASSAIGNE
Président de groupe
député du Puy-de-Dôme



Soumya BOUROUAHA
députée de Seine-Saint-Denis



Pierre DHARRÉVILLE
député des Bouches-du-Rhône



Elsa FAUCILLON
députée des Hauts-de-Seine



Sébastien JUMEL
député de Seine-Maritime



Jean-Paul LECOQ
député de Seine-Maritime



Yannick MONNET
député de l'Allier



Stéphane PEU
député de Seine-Saint-Denis



Moétai BROTHESON
député de Polynésie



Jean-Victor CASTOR
député de Guyane



Steve CHAILLOUX
député de Polynésie



Emeline K/BIDI
députée de la Réunion



Karine LEBON
députée de la Réunion



Fabien ROUSSEL
député du Nord



Nicolas SANSU
député du Cher



Tématai LE GAYIC
député de Polynésie



Frédéric MAILLOT
député de la Réunion



Marcellin NADEAU
député de la Martinique



Davy RIMANE
député de Guyane



Jiovanny WILLIAM
député de la Martinique



Jean-Marc TELLIER
député du Pas-de-Calais



Hubert WULFRANC
député de Seine-Maritime



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ



groupe-communiste.assemblee-nationale.fr

NOUS JOINDRE

✉ 126, rue de l'Université
75 007 Paris

@ groupe.gdr@assemblee-nationale.fr
01 40 63 60 81

